

Image not found or type unknown



Separation suite a des violences conjugales

Par **rissou1**, le **22/06/2010** à **21:58**

Bonjour,

Je suis seule propriétaire de mon domicile et j'ai demandé à mon compagnon de quitter mon domicile parce qu'il boit et qu'il est violent avec moi.

Suis-je dans mes droits ?

Bien cordialement.

Par **fabienne034**, le **23/06/2010** à **14:58**

bonjour

oui si vous êtes en concubinage notoire, à condition de ne pas être pacsé

si vous êtes pacsés il faut faire une rupture de pacs

pour tout savoir sur le pacs

<http://www.fbIs.net/pacscreation.htm>

pour la rupture, allez en bas de page